

Je soussigné, M.....

Représentant légal de l'entreprise :

(Cachet)

- M'engage expressément par la présente à ne livrer sur les sites Ain-Rhône Granulats de BALAN et de CHATEAU-GAILLARD que des déchets inertes issus de mes chantiers de BTP répondant à la réglementation en vigueur et admissibles sur les sites ARG.

- Je m'engage également à former et informer l'ensemble de mes collaborateurs et sous-traitants sur la notion de matériaux inertes en portant à leur connaissance les documents ci joints :

▫ Procédure d'acceptation d'ARG

▫ Arrêté du 12 décembre 2014

- Au cas où des analyses effectuées par ARG montreraient une non-conformité sur le caractère inerte de mes déchets, je m'engage à accepter le remboursement des coûts desdites analyses et des coûts d'évacuations, de transfère et de prise en charges dans une filière de traitement appropriée qui me seraient présentés par Ain-Rhône Granulats.

Fait à :

Le :

Signature :

Pièces jointes à nous retourner également :

- Procédure d'acceptation sur les sites ARG